

# RAPPORT DE FIN DE MANDAT

2019-2020

Présidence

Présenté par : Pascale Rioux

Présidence de la FÉÉCUM

Université de Moncton, campus de Moncton

28 avril 2020

## **INTRODUCTION**

Dans le cadre de ce rapport de fin de mandat, je présenterai les principaux dossiers qui ont marqué le poste de présidence de la FÉÉCUM lors de l'année universitaire 2019-2020. De plus, je formulerai quelques recommandations pour les prochains conseils exécutifs, en particulier, pour la prochaine présidence de la Fédération.

## **POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS**

En vertu de la Constitution de la FÉÉCUM, qui établit les pouvoirs et les devoirs de la présidence, cette dernière :

- a) administre et dirige les affaires courantes et les activités de la Fédération;
- b) est dirigeante en chef de la Fédération;
- c) est le porte-parole et la représentante officielle de la Fédération;
- d) préside les réunions du comité exécutif;
- e) doit voir à ce que les tâches confiées par le conseil d'administration aux membres du conseil ou aux membres réguliers de la Fédération soient exécutées conformément au désir du conseil d'administration et, si elles ne le sont pas, doit en informer le conseil d'administration;
- f) a l'autorité de signer tous les effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération;
- g) voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;

- h) prépare l'ordre du jour des assemblées générales, des réunions du conseil d'administration et des réunions du comité exécutif;
- i) siège au Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton en tant que représentante des étudiantes et des étudiants du campus universitaire de Moncton;
- j) présente le budget annuel de la Fédération à l'assemblée générale;
- k) présente un budget d'exploitation provisoire détaillé et annexé de l'année financière en cours. Cette présentation est faite au conseil d'administration de la Fédération avant le 1<sup>er</sup> avril; un fois approuvé par le conseil d'administration, ce budget doit être rendu public;
- l) assure une présentation d'un état financier de la Fédération ainsi que de ses comités une fois par semestre (état de revenus et dépenses) au conseil d'administration;
- m) à la fin de son mandat, la présidence doit faire vérifier les livres de la Fédération et de ses comités par une firme de vérification externe choisie par l'Assemblée générale annuelle de la Fédération, et elle doit rendre public le rapport des vérificateurs suite à son adoption;
- n) est responsable des ressources humaine qui gèrent la Fédération, ainsi que toutes les questions et tous les problèmes relevant de ses employé.e.s;
- o) a la responsabilité des relations entre l'Université de Moncton et la Fédération;
- p) possède tous les autres pouvoirs et autorités et remplit tous les autres devoirs que peut lui assigner le conseil d'administration;

q) siège au conseil d'administration de Gestion Osmose inc.;

r) préside le conseil d'administration de la Fédération.

## **1. Droits de scolarité**

Depuis plusieurs années consécutives, la population étudiante subit des hausses des droits de scolarités relativement salées. L'année universitaire 2019-2020 n'en a pas échappé pour autant avec une hausse des droits de scolarité de 8%. Il était donc primordial pour moi et mon conseil exécutif de militer afin que cette situation ne se reproduise pas une année de plus. Après de nombreuses discussions avec la haute administration de l'Université de Moncton, le même constat qu'à l'habitude est ressorti, soit celui que notre institution d'étude postsecondaire ne peut plus fonctionner sans meilleures sources de financement en provenance du gouvernement provincial.

Pendant ce temps, dans son budget 2019-2020, le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick a annoncé des coupures totalisant 10 millions de dollars dans le secteur de l'éducation postsecondaire. Cette nouvelle s'est par la suite concrétisée avec l'annonce de la fin de la gratuité scolaire au Nouveau-Brunswick chez la portion étudiante dont le revenu familial était sous les 60 000\$ annuellement. Par ailleurs, l'Université de Moncton s'est vue perdre une pochette financière en lien avec le programme de science infirmière de plus de 1 million de dollars. Disons que le mandat à la FÉÉCUM 2019-2020 a commencé de façon assez amère.

À la suite de toutes ces annonces et devant le fait qu'il serait difficile pour nous d'obtenir une diminution, voire un gel des droits de scolarité pour la prochaine année, il était primordial de se faire entendre. De là est né la campagne « Mes études me ruinent »

Campagne majeure couvrant non seulement les hausses subséquentes des droits de scolarité, mais aussi la rémunération des stages à laquelle la FÉÉCUM milite depuis plus de 3 ans. Le message de cette nouvelle campagne est clair : la population étudiante ne peut plus absorber de hausse des droits de scolarité et des coupures puisqu'elle est TROP endettée. Effectivement, la dette étudiante moyenne étant de 40 000\$ dans la province, ceci place la population étudiante au sommet de la liste des provinces ayant les étudiants les plus endettés du pays. Cette campagne majeure nous a permis de se faire entendre à l'échelle provinciale et a même connu des échos au Québec et en Ontario.

Bien du travail reste à faire avec cette campagne puisque nous avons seulement eu, en tant que conseil exécutif, la chance de traverser la première phase de cette campagne qui visait à informer la communauté de notre réalité immédiate. Se faisant, une phase attitrée au lobbying a pu débiter sans pour autant s'être concrétisée davantage avant la fin du mandat.

*Recommandations :*

*Que le prochain conseil exécutif continue de développer la campagne « Mes études me ruinent » dans le but de la mener à terme.*

*Que les prochains conseils exécutifs fasse pression auprès des instances gouvernementales d'investir dans la population étudiante dans les prochaines années et non pas d'effectuer davantage de coupures.*

*Que les prochains conseils exécutifs exigent que l'Université de Moncton fasse pression avec la FÉÉCUM dans le but d'obtenir un meilleur financement de nos institutions d'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.*

*Que les prochains conseils exécutifs exigent de l'Université de Moncton de trouver d'autres sources de financement autre que celui d'augmenter subséquemment les droits de scolarité de la population étudiante.*

## **2. Comité exécutif**

Un défi dont j'ai dû faire face dès mon entrée en fonction, à titre de présidence, a été, à mon étonnement, le sain fonctionnement du conseil exécutif. À cet égard, certains élus n'étaient pas en mesure de travailler de façon succincte les uns avec les autres. Ainsi, plusieurs séances de réunions furent nécessaires pour miser sur une bonne cohésion au sein de l'équipe dès son début. Bien que le tout a semblé fonctionner pour un moment, plusieurs autres situations se sont produites, et ce, tout au long du mandat.

Un des membres du conseil exécutif, pour des raisons personnelles, à quitter son poste au sein de la FÉÉCUM. Ainsi, nous avons dû effectuer les tâches de la Fédération entre les trois membres restants. Or, dès septembre, nous avons accueilli un nouveau membre du conseil exécutif redonnant à tout le monde une certaine flexibilité d'avancement dans nos dossiers respectifs.

Par ailleurs, un autre problème rencontré à la fin du mandat s'est encore une fois déroulé au sein du conseil exécutif. Ce problème est relativement assez important et mérite une place dans ce rapport. En effet, un membre du conseil exécutif, à la suite d'un désaccord sur un dossier, a contacté des journalistes dans le but de faire savoir son mécontentement. Cette situation va non seulement à l'encontre de la Constitution de la Fédération, mais est en soi un manque d'éthique et de savoir-faire au sein d'une équipe de travail comme celle du conseil exécutif d'un organisme. Les dommages créés par ce geste ne se limitent pas seulement à un bris de confiance au sein de l'équipe, mais aussi au sein du conseil d'administration, ce qui est un problème encore plus grand. Un principe existe dans les conseils d'administration et dans les cabinets ministériels soit celui de la solidarité

décisionnelle. En effet, il survient parfois qu'un membre d'une équipe est à l'encontre d'une idée ou d'un sujet particulier et il est totalement acceptable que ce dernier fasse parvenir ses craintes et son opinion. Or, lorsqu'un conseil d'administration prend une décision, les administrateurs doivent se serrer les coudes et se soutenir les uns les autres. J'ose espérer que dans le futur de la Fédération, ce genre de situation ne se produise plus jamais.

Recommandations :

*Que le prochain conseil exécutif suive une formation sur les principes éthiques et sur le bon fonctionnement d'une équipe de travail comme l'est le conseil exécutif de la FÉÉCUM.*

*Que les prochains conseils exécutifs suivent une formation sur la gouvernance et sur le rôle des administrateurs au sein d'un conseil d'administration.*

*Que les prochains conseils exécutifs reçoivent l'information nécessaire sur les conséquences de telles actions ou manquements sur le reste de l'équipe, mais également sur la perception de la société vis-à-vis l'organisme.*

### **3. Dossier NCLEX**

Dès mon entrée en mandat, le dossier du test d'entrée à la profession NCLEX a été une de mes priorités. Puisque ce dossier est de nature juridique, il va de soi que son avancement demande du temps. Au début de mon mandat, le dossier était devant la Cour de première instance provinciale en attente d'un premier jugement. La question à trancher était celle de la qualité d'agir de la FÉÉCUM et celle de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB). Après quelques mois d'attente, la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick a, en mars dernier, conclu que les deux organismes

n'avaient pas la qualité d'agir sur ce dossier. Après maintes discussions avec nos avocats, le conseil d'administration de la Fédération a décidé de faire appel de cette décision. Cette décision a découlé du fait qu'il est prioritaire pour la Fédération de militer pour un accès à des documents en français au même nombre que ceux en anglais pour notre population étudiante de la faculté de science infirmière. Depuis cette décision mutuelle du conseil d'administration de la FÉÉCUM et de la SANB, une demande d'appel a été déposée et des nouvelles à cet effet devraient en découler durant le prochain mandat du conseil exécutif de la FÉÉCUM.

*Recommandations :*

*Que le prochain conseil exécutif suive de près les prochaines étapes de cette poursuite et continue de militer afin que la population étudiante de science infirmière ait gain de cause dans cette lutte.*

*Que les prochains conseils exécutifs continuent de collaborer avec le groupe d'infirmières francophones qui s'est créé au Nouveau-Brunswick dans le but de faire avancer le dossier.*

#### **4. Gouvernance**

Depuis quelques années déjà, la Fédération souhaite voir des changements dans sa gouvernance. À cet effet, durant mon mandat, nous avons, par l'entremise de discussions au sein du conseil d'administration porté à termes la rédaction d'une nouvelle constitution. De plus, la Fédération a déployé des efforts afin d'en faire la promotion et d'informer la population étudiante sur les changements proposés.

Au retour du congé des fêtes, la Fédération a tenu un vote référendaire afin de voir la position de la population étudiante sur cette nouvelle structure proposée. Ce vote s'est



avéré très révélateur pour la suite des choses. Comme l'indique la Constitution de la Fédération, le quorum nécessaire pour aller de l'avant est de 25% de la population étudiante. Or, dans ce contexte, bien que la majorité des votants ont indiqué être en faveur de la structure proposée, le taux de participation s'est chiffré dans les 17%. Il a donc été impossible pour le conseil d'administration d'accepter un tel résultat. C'est donc pour cette raison qu'en tant que conseil d'administration, nous avons décidé de continuer les consultations au sein de la population étudiante afin d'être en mesure de leur revenir avec une structure qui est à la hauteur de leur attente. Le fait d'avoir obtenu seulement 17% de l'opinion étudiante est en soi un véritable problème. Un sujet comme celui de la restructuration d'un organisme devrait aller chercher un plus grand pourcentage de la population étudiante. Il sera donc du ressort du prochain conseil d'administration de la Fédération de consulter ses membres et de les sonder sur ce que devrait être la FÉÉCUM dans le futur.

*Recommandations :*

*Que le prochain conseil exécutif organise des séances de consultations avec ses membres en vue de présenter une nouvelle structure à la population étudiante qui répond aux attentes.*

*Que le prochain conseil exécutif organise ses efforts dans le but de créer un comité de travail qui traitera de la mise en place d'une nouvelle structure à proposer à la population étudiante.*

**CONCLUSION**

Je veux conclure ce rapport en indiquant que peu importe les défis et les embûches qui ont pu se placer sur mon parcours, cela a été un honneur pour moi d'être au service de la population étudiante en tant que présidente de la Fédération étudiante. Bien qu'à mon

entrée en poste, le nombre d'idées et de dossiers ne manquaient pas, je suis tout de même déçue de ne pas avoir eu la chance de réaliser l'entièreté de celles-ci à l'intérieur de mon mandat. Par contre, les dossiers avancés, au courant de la dernière année, ont permis de placer la Fédération étudiante au cœur des décisions et des discussions importantes, et ce, à plusieurs niveaux. J'aimerais sincèrement remercier l'ensemble des employés qui font un travail exemplaire jour après jour. Sans eux, il n'aurait pas été possible pour moi et mon équipe d'accomplir tout ce que nous avons pu accomplir durant la dernière année. Pierre Losier, Marc-Samuel Larocque, Raymond Blanchard, Mélanie Clériot, Myriam Cormier, Marie Lesueur, Constance Trumelet et David St-Pierre, un gros merci pour votre dévouement à la Fédération étudiante! D'autre part, Alexandre Cédric Doucet, Francis Bourgoïn, Pierre Duguay-Boudreau, Charles Rand, Kelly Gibson, Jérémie Bourque et Mélinda Prince, merci sincèrement pour tout votre travail! Je suis loin d'oublier tous les bons moments passés à vos côtés!

Pour terminer, je souhaite au prochain conseil exécutif du succès dans l'avancement des dossiers de la Fédération étudiante. Il ne faut surtout pas abandonner les luttes entamées tout en s'adaptant aux nouvelles réalités qui nous frappent!

Amicalement,

Pascale Rioux

Présidente FÉÉCUM 2019-2020